



## Société Québécoise pour la Défense des Animaux

**2287, avenue Old Orchard, bureau 4  
Montréal (Québec) H4A 3A7  
(514) 524-1970**

### BULLETIN HIVER 2016-2017

#### TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du président de la SQDA
2. Rapport du président pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la SQDA
3. Rapport financier du trésorier de la SQDA pour l'année 2015
4. États financiers 2015 avec résultats comparatifs
5. Les sources de financement

#### **1. Lettre du président de la SQDA**

À tous les membres et amis/amies des animaux

Un GRAND MERCI à tous les membres de la SQDA qui ont participé à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 10 décembre dernier ainsi qu'au dîner à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société. Je remercie aussi toutes les personnes qui soutiennent la SQDA et la cause animale. Sans vous, je ne pourrais pas en faire autant pour cette cause qui me tient à cœur et qui me permet de toujours aller plus loin. Votre aide et vos dons permettent à la SQDA de remplir une bonne partie de sa mission qui se résume ainsi : améliorer le bien-être et le sort des animaux, sensibiliser le public sur le monde animal, conserver le patrimoine animal du Québec et améliorer les lois sur les droits des animaux.

Au début de mon bulletin, je vous fais un petit historique de la SQDA pour son 40<sup>e</sup> anniversaire. Durant toute cette période, la SQDA a organisé des manifestations pour améliorer les droits des animaux au Québec. Toutes ses activités et revendications ont finalement été récompensées par l'adoption d'une Loi sur les droits des animaux en décembre 2015 à l'Assemblée nationale du Québec. Tout ceci n'aurait peut-être pas eu lieu sans l'apport de madame Suzanne Beullac et de Me Roger Beullac qui ont mis sur pied la Société Québécoise pour la Défense des Animaux (SQDA) en 1976. De plus, la participation de monsieur Frédéric Back, pendant plusieurs décennies, par le biais de ses commentaires et de ses dessins – un dessin vaut mille mots – a été très appréciée et a contribué grandement au travail effectué par les bénévoles de la SQDA. Je ne peux faire ressortir tous les résultats positifs qui proviennent des actions de la SQDA, mais je peux

affirmer que notre travail de longue haleine a eu des effets positifs sur les droits des animaux.

De plus, je vous informe des activités que nous avons accomplies en 2015. Nous avons continué à produire notre bulletin trimestriel qui constitue notre principal outil de sensibilisation et d'information concernant la gestion animalière et les droits des animaux. Nous avons aussi mis en place notre campagne de déménagement dont l'objectif est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser les propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'emportent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagements. L'année 2015 a été très productive et nous avons poursuivi notre campagne de sensibilisation et de responsabilisation sur tout le territoire québécois en y faisant participer nos membres. Enfin, nous avons aidé certains refuges qui contribuent par leurs activités à sauver de l'euthanasie des animaux domestiques en les faisant adopter et à soigner les blessures des animaux sauvages tout en ayant comme but ultime leur réintégration dans leur milieu naturel. Pour information, nous avons inclus aussi les résultats comparatifs de 2010 à 2015.

N'oubliez surtout pas qu'il en va de la responsabilité des membres de la SQDA de toutes les régions du Québec de poser un geste pour le bien-être des animaux. « Penser globalement et agir localement », voilà la devise qu'il faut toujours avoir en mémoire pour la transformer en action concrète. **La plus importante responsabilité des membres est de lire ce bulletin et d'en diffuser l'information.**

À l'occasion de l'AGA, nous avons élu d'autres membres au conseil d'administration (CA) et il y a toujours des postes disponibles pour les personnes intéressées. Le CA devra nommer les responsables suivants pour la prochaine année : le/la président/présidente, le/la trésorier/trésorière et le/la secrétaire.

Cela fait plus de 5 ans que je suis à la barre de la SQDA et j'aimerais bien qu'une nouvelle équipe puisse prendre la responsabilité de continuer le travail qu'effectue la SQDA depuis 40 ans.

Nous vous souhaitons de passer de Joyeuses Fêtes avec vos proches et animaux de compagnie et une Nouvelle Année pleine de santé et de joies.

Bonne lecture.

**Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA**

## **2. Rapport du président pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la SQDA**

Le 40<sup>e</sup> anniversaire de la SQDA (1976-2016): un 40<sup>e</sup> est un moment d'importance pour toute organisation.

40 ans de travail  
40 ans de bénévolat  
40 ans de manifestations  
40 ans de revendications.

Étant donné que je n'ai pas connu les fondateurs de la SQDA, madame Suzanne Beullac et Me Roger Beullac, j'inclus une lettre de monsieur Frédéric Back qu'il a écrite le 8 mars 2011 pour le 35<sup>e</sup> anniversaire de la SQDA, à ma demande. Cette lettre vous donne un aperçu de la création de la SQDA.

« Initiée en 1975 par Suzanne Beullac et Me Roger Beullac, la Société Québécoise pour la Défense des Animaux (SQDA) a obtenu ses lettres patentes le 4 février 1976 et célébrera cette année sa 35<sup>e</sup> année d'existence. Trente-cinq ans de travail et de dévotion pour améliorer les lois régissant le monde animal! La reconnaissance de leurs droits d'être vivants et, non d'être des biens meubles, leur lutte pour la vie, leur survie dans un monde dominé par les humains préoccupés par leur propre bien-être.

Il faut rendre hommage à Suzanne Beullac, à Me Roger Beullac, aux présidents, membres et conseillers qui sont intervenus activement pour obtenir des gains et informer le public pour la reconnaissance des droits des animaux, ces êtres sans défense devant l'homme impitoyable. Étant membre depuis 1981, je ne puis énumérer les nombreuses actions où la SQDA est intervenue, mais avec le recul, je puis affirmer que notre travail persévérant a eu des conséquences bénéfiques pour les animaux. Je suis reconnaissant à celles et ceux qui ont porté la société par-dessus mille difficultés afin qu'elle continue d'être la voix de ceux qui n'ont pas le droit à la parole, pour l'amour, la justice et le respect qui leur est dû! Je vous conjure de tenir bon dans cette mission qui peu à peu gagnera des points par votre action exemplaire, votre compassion est exprimée en force grâce à la SQDA. Merci. » Référence : Frédéric Back, 8 mars 2011.

Je pense qu'il faut aussi remercier monsieur Frédéric Back pour son implication. Je suis très reconnaissant envers lui pour tout son travail sur les activités de la SQDA. Sans ses commentaires reçus sporadiquement à la SQDA relativement à des articles du bulletin et sans ses dessins – Comme on dit : Un dessin vaut mille mots – la SQDA aurait accompli moins de tâches et aurait eu moins de résultats. Pour ses dessins, nous pouvons citer le logo de la SQDA qu'il a fait spécifiquement pour la SQDA dans le but de représenter les animaux, l'humain et l'environnement. Il voulait ainsi que tous ces éléments travaillent en harmonie pour un bien-être commun. Le dessin de la Campagne de déménagement est un autre exemple de ses réalisations et nous sommes fiers de l'utiliser, car il est très représentatif de l'abandon des animaux domestiques par leurs propriétaires lors de déménagements.

Pour ce 40<sup>e</sup>, je ne pourrais ajouter beaucoup plus à part le fait que la Loi sur les droits des animaux les considérant comme des êtres sensibles a été approuvée en décembre 2015 par l'Assemblée nationale du Québec. Cette Loi qui fait suite à plusieurs représentations de la part d'organismes pour la défense des animaux est un grand pas en avant pour le Québec qui peut maintenant être considéré du point de vue international comme un pays qui traite adéquatement ses animaux. Comme Gandhi disait : On ne connaît une société qu'à la façon dont elle traite ses animaux.

La mission de la SQDA à ses débuts est la suivante et n'a pas été modifiée durant toutes ces années :

- 1) Améliorer le bien-être et le sort des animaux de toutes espèces et de toutes catégories;
- 2) Créer et animer des méthodes d'éducation et d'information concernant le monde animal;
- 3) Veiller à la conservation du patrimoine animalier du Québec;
- 4) Promouvoir les droits des animaux par une législation appropriée.

Au cours des 40 dernières années, la SQDA a fait beaucoup d'activités pour remplir cette mission le plus efficacement possible. Durant les 20 premières années, plusieurs manifestations et autres activités pour défendre le droit animalier et contrer la cruauté envers les animaux ont eu lieu dans la province de Québec, mais surtout à Montréal, lieu de naissance de la SQDA.

Voici ce qu'on pouvait lire sur plusieurs pancartes utilisées lors de manifestations. Elles évoquent le travail fait et les objectifs que la SQDA voulait atteindre.

- 1) VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL ..... ÊTES-VOUS SÛR DE LE RETROUVER.... VIVANT....MÊME SI VOUS AVEZ PAYÉ POUR UNE LICENCE?
- 2) QUI VA ME PROTÉGER DE LA CHAMBRE À GAZ, DE LA TORTURE, DE L'ABANDON.....SI LES LOIS NE SONT PAS FAITES ET APPLIQUÉES PAR LES MUNICIPALITÉS ET LES GOUVERNEMENTS
- 3) SCIENCE SANS VIOLENCE  
EXPÉRIENCE SUR LES ANIMAUX – HONTE À LA SCIENCE
- 4) NON AUX EXPÉRIENCES SUR LES ANIMAUX – ENCOURAGEZ LES MÉTHODES ALTERNATIVES
- 5) LE ROBOT – ANIMAL DE LABORATOIRE – IDÉAL
- 6) TORTURE – HALTE À TOUTES LES EXPÉRIENCES SUR LES ANIMAUX – NE TOLÉREZ PLUS QUE DES MILLIONS DE VICTIMES INNOCENTES SOIENT PERSÉCUTÉES
- 7) TOUT ANIMAL EST UN ÊTRE SENSIBLE  
NE TOLÉRONS PLUS CES TORTURES INUTILES ET IMMORALES
- 8) JE NE SUIS PAS NÉ POUR SOUFFRIR ..... POUR VOTRE BEAUTÉ

- 9) LABORATOIRE – SCANDALE!
- 10) VICTOR HUGO - « LA VIVISECTION EST UN CRIME, ELLE NE PEUT ÊTRE EXCUSÉE QUE SUR UNE BASE HYPOTHÉTIQUE ET UNE HYPOTHÈSE COMME BASE D'UNE TELLE PRATIQUE EST HORRIBLE ET CHOQUANTE »
- 11) LÉGIFÉRER POUR LIBÉRER
- 12) VOUS ÊTES CONTRE LA LÂCHETÉ, L'INJUSTICE, LA TORTURE.....NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
- 13) AVIS – LE DANGER CROÎT AVEC L'USAGE – ÉVITEZ LA VIANDE
- 14) SI LA VIE T'INTÉRESSE – DEVIENS VÉGÉTARIEN
- 15) POUR L'ARRÊT DES RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR LES ANIMAUX – NON AUX CAMPS DE TORTURE – UN ANIMAL EST UN ÊTRE QUI VIT, QUI PENSE, QUI SOUFFRE
- 16) LA MODE DES CAVERNES EST DÉPASSÉE
- 17) LES GENS CONSCIENTS DISENT NON À LA FOURRURE

La lecture de ces affiches permet de situer une bonne partie de l'histoire de la SQDA en ce qui a trait aux manifestations organisées pour défendre le droit animal.

Cependant, depuis plus de 10 ans, nous avons axé nos activités sur la Campagne annuelle de déménagement pour contrer l'abandon des animaux domestiques. De plus, nous avons préparé des bulletins régulièrement sur des sujets variés, mais toujours sur la protection des animaux et de l'environnement, leur milieu de vie. Enfin, nous avons fait des représentations aux différents paliers de gouvernement, soit au provincial et au municipal. Nous avons toujours travaillé dans le but de sensibiliser la population pour que les animaux, l'humain et l'environnement vivent ensemble pour un bien-être commun. Le logo de la SQDA tel que dessiné par M. Frédéric Back représente d'ailleurs très bien cet aspect.

Pour accomplir toutes ces tâches, il a fallu votre contribution et aussi celles des bénévoles; sans la fusion de ces 2 éléments, peu aurait été fait. Nous vous remercions infiniment et nous vous demandons de continuer de faire des efforts pour que notre société, le Québec, soit appréciée de tous en ce qui concerne les droits des animaux.

Pour la Campagne de déménagement 2017, vous pouvez toujours commander vos T shirts – Vous déménagez! M'avez-vous oublié? - avec un dessin de M. Frédéric Back.

Merci de votre participation à cette assemblée générale annuelle. Nous tenons à vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une année pleine de santé et de joies avec vos animaux de compagnie.

Ghislain A. Arsenault  
Président

### **3. Rapport financier du trésorier de la SQDA pour 2015 avec résultats comparatifs**

Je vous présente ci-après les résultats financiers 2015 avec chiffres comparatifs depuis 2010. Une rétrospective des données financières pour 6 ans vous donne un aperçu financier qui permettra d'examiner le passé pour mieux planifier l'avenir.

Les produits de 2010 à 2015 ont été approximativement de 5 400 \$ à 7 800 \$ et les charges de 5 400 \$ à 8 100 \$. Ainsi, nous avons réalisé la majorité de nos activités avec des pertes (à l'exception de 2011 où un profit de 357 \$ a été dégagé), pertes que je ne considère pas comme étant matérielles. Comme Justin Trudeau l'affirme, il faut faire des dépenses pour redresser l'économie; nous avons le même objectif pour redresser la SQDA. Il faut considérer aussi que nous avons un surplus de 9 243 \$ au 31 décembre 2015 et que nous avons besoin d'un fonds de roulement annuel approximatif de 5 000 \$.

Au niveau des produits, vous allez pouvoir constater que les dons de particuliers ont augmenté dans le but de compenser la perte de revenus de près de 3 000 \$ provenant de Loto Québec.

En ce qui concerne les activités principales, il y a la Campagne de déménagement dont les coûts ont augmenté au cours de 2015 et 2014, car nous avons axé notre Campagne à travers le Québec alors qu'elle se faisait principalement à Montréal auparavant. Il y a le programme d'éducation et de l'information qui comprend principalement la préparation du bulletin trimestriel dont les coûts ont été stables pour les 6 ans se terminant le 31 décembre 2015. Notre programme de soutien aux refuges a été centré sur le Nichoir qui recueille des oiseaux pour les soigner, les rétablir et les retourner dans leur milieu naturel, le ranch RR qui recueille des chevaux dont les propriétaires ne peuvent plus s'occuper et aussi des refuges pour les chats et les chiens domestiques dans certaines régions du Québec.

Il y a aussi les coûts de notre site Internet qui ne sont pas élevés et qui pourraient faire partie du programme d'information sur la gestion animalière au Québec. À cela s'ajoutent les coûts des télécommunications qui comprennent les réponses téléphoniques au public qui veut avoir des renseignements sur la cruauté animale : Quoi faire dans le cas de cruauté animale, comme pour un oiseau malade ou blessé?

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 avec les résultats comparatifs de 2010 à 2015 ont été approuvés lors de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 10 décembre dernier à Montréal.

Merci pour votre attention.

Ghislain A. Arsenault  
Trésorier

#### 4. États financiers 2015 avec résultats comparatifs de 2010 à 2015

##### SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX

##### BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2015

(avec chiffres comparatifs)

	2015	2014	2013	2012	2011	2010
<b>Actif</b>						
Actif à court terme						
Encaisse	8756	9155	15227	16729	14655	13551
Taxes de vente à recevoir	946	534	572	552	514	363
Stocks et fournitures	3339	3309	995	350	433	554
	13041	12998	16794	17631	15602	14468
Immobilisations	1191	168	223	296	394	524
	14232	13166	17017	17927	15996	14992
<b>Passif</b>						
Passif à court terme						
Créditeurs	3798	950	4284	3525	1477	830
<b>Actifs nets</b>						
Réserve pour réseautage					1604	1604
Investis en immobilisations	1191	168	223	296	394	524
Non affectés	9243	12048	12510	14106	12521	12034
	10434	12216	12733	14402	14519	14162
	14232	13166	17017	17927	15996	14992

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX**  
**RÉSULTATS COMPARATIFS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b><u>Produits</u></b>						
Dons de particuliers	5 170	5 576	3 696	4 230	3 957	3 151
Dons de compagnies	643	365	585			
Centraide	212	437	331	438		
Dons par cartes de crédit	155					
Lotomatique	116	187	461	3 072	2 563	2 293
	<b>6 296</b>	<b>6 565</b>	<b>5 073</b>	<b>7 740</b>	<b>6 520</b>	<b>5 444</b>
<b><u>Charges</u></b>						
Campagne de déménagement	2 510	1 783	90	81	103	226
Éducation et information	1 450	1 573	1 447	1 411	1 189	1 299
Campagne de support aux refuges	950	800	1 560	1 900	1 549	800
Télécommunications	465	658	1 288	1 150	1 174	1 167
Gestion Internet	413	134	139	179	37	24
Frais de réunions	62	328	20	121	103	373
Programme d'aide aux chats errants	-	49	44			
Honoraires professionnels	860	860	800	700	797	745
Charges locatives	850	600	600	600	600	600
Frais de bureau, postes et courrier	256	60	466	101	190	49
Taxes et permis	34	34	143	277	64	128
Frais de financement	60	148	72	169	227	3
Amortissement des immobilisations	168	55	73	98	130	84
Contributions de la réserve de réseautage				1 070		
	<b>8 078</b>	<b>7 082</b>	<b>6 742</b>	<b>7 857</b>	<b>6 163</b>	<b>5 498</b>
Profit (Déficit)	<b>(1 782)</b>	<b>(517)</b>	<b>(1 669)</b>	<b>(117)</b>	<b>357</b>	<b>(54)</b>

## **5. Les sources de financement**

Nous sommes des bénévoles qui travaillent pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. Voici quelques sources de financement :

### **MEMBRES ET DONATEURS DE LA SQDA**

Pour devenir membre de la SQDA et prendre part à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyer votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire annexé. Il ne vous en coûtera que 20 \$ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux. Vous pouvez aussi faire un don, que vous soyez membre ou non.

### **LOTOMATIQUE**

Pour ceux et celles qui achètent à l'occasion des billets de Loto-Québec, seuls ou en groupe, n'oubliez pas que vous pouvez nous aider financièrement en vous abonnant à Espace jeux (anciennement Lotomatique), un moyen simple et sécuritaire qui protège vos gains ou ceux des membres de votre groupe sans aucuns frais additionnels.

Cependant, il y a eu un changement important dans ce domaine depuis le début de l'année 2013, car il faut maintenant s'abonner sur Internet via [www.espacejeux.com](http://www.espacejeux.com) . Vous devez aller sur le site Web, devenir membre et prendre des billets de n'importe laquelle des loteries. **Il est important d'indiquer le numéro d'organisme sans but lucratif (OSBL) de la SQDA pour les loteries, soit le sda079.** La demande de numéro pour un OSBL ne s'affiche que si vous prenez des billets pour 6 mois et plus. Alors, si voulez participer de cette façon à une cause qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à vous abonner en ligne à [www.espacejeux.com](http://www.espacejeux.com) . Pour information, composez le 1-877-999-5389.

### **CENTR'AIDE**

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTR'AIDE, un système de prélèvement à la source offert chez les employeurs, pour faire des dons à la SQDA. Cette campagne se fait au cours de l'automne et elle est très populaire.

### **DONS ET LEGS AU DÉCÈS**

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles de vos impôts et que des dons ou legs en nature, comme des transferts d'actions de compagnies, des propriétés de tableaux d'art, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux.